

# SNUAudience SNUipp/FSU - IA

---

Mardi 21 octobre 2014



Après la rentrée, et suite aux rencontres avec les collègues (réunions de secteur, tournées d'école), le SNUipp/FSU a demandé audience à l'inspectrice d'académie sur plusieurs points. Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de nos interventions et les réponses apportées par l'IA-DASEN.

## **1- Les problèmes de rentrée :**

### **• L'organisation des APC :**

#### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Le problème de leur collusion avec les TAP (déconseillée sur Crépy-en-Valois par exemple), de leur durée (45 minutes imposées en élémentaire au lieu de 30, système Beauvaisien), leur créneau horaire : refus sur pause méridienne de 2h ou avant la classe (exemple de la circonscription de Grandvilliers). Demande syndicale que les TRS en soient déchargés totalement, ainsi que les PES (des deux concours), équité de traitement des collègues concernés par le « plus de maîtres que de classes » dans le département. Le SNUipp/FSU rappelle ses consignes syndicales : refus de remontée du tableau des 108h, réappropriation des 108h car le cadre des 108h explose entre les réunions institutionnelles et les rencontres avec les partenaires de l'école.

#### **IA/IENa :**

Confirmation que pour les collègues concernés par le « plus de maîtres que de classes », il y aura de la souplesse dans les équipes. Souhait de ne pas avoir d'iniquité. Des principes seront donnés aux IEN mais d'une circonscription à l'autre, les situations peuvent être différentes.

Le temps d'accueil est un temps incompressible. Certains enseignants sont identifiés pour cet accueil. Des questions se posent sur la place des APC le midi dans les écoles maternelles. Il faut tenir compte du rythme des enfants. Pas de réponses monolithiques car les organisations peuvent être différentes d'une école à l'autre.

Il n'y a pas de contrôle tatillon. Un IEN doit impulser les choses sur sa circonscription, réguler et contrôler.

Demande de faire remonter les références des départements qui déchargent d'APC les PES et les TRS.

### **• L'organisation des animations pédagogiques :**

#### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Rappel que ces animations ne peuvent avoir un caractère obligatoire (les heures sont dues mais pas d'ordre de mission). Pas de concertation avec les équipes pour leur organisation. Elles doivent être une synthèse des besoins en formation des

personnels et des demandes institutionnelles. Depuis plusieurs années, ce sont plutôt les demandes institutionnelles qui guident leur contenu plutôt que les besoins des personnels.

Le problème de l'éloignement des lieux de la résidence administrative (par exemple salon des maternelles à Nogent pour des circonscriptions éloignées). Le SNUipp/FSU a rappelé sa consigne syndicale de faire les heures à l'école quand elles se tiennent en dehors de la résidence administrative en informant l'IEN par un courrier. Il rappelle qu'il ne peut être exigé de travail sur une problématique imposée.

Problème du déséquilibre entre formation en présence et FOAD (6H/12H), des modules imposés dans le cadre de Magistère.

### **IA/IENa :**

Il est normal qu'un inspecteur définisse des thèmes, qui ne sont pas en dehors de l'évolution du système, des enjeux pédagogiques ou identifiés suite à des inspections. Il est important que les ateliers soient régulés.

Il peut y avoir un équilibre entre les demandes des enseignants et les demandes institutionnelles. Ce n'est pas anormal qu'un inspecteur propose et impose des thématiques au vu de son expertise et des besoins de formation des collègues.

Equilibre entre formation présentielle et à distance : fourchette pour ne pas avoir que de la formation à distance ou que de la formation présentielle. Fourchette est de 6h à 12h sur les 18h.

### **• La formation continue et Magistère :**

#### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Demande de tenue d'un conseil départemental de formation pour plus de transparence sur les contenus, notamment de Magistère puisque le plan départemental de formation est établi ; il y a des modules magistère imposés dans certaines circonscriptions.

A une époque, le CDF était une instance où les personnels étaient associés à la réflexion sur le contenu du PDF.

### **IA/IENa :**

A l'intérieur des parcours à distance, il y a besoin de se rencontrer. A voir dans un prochain conseil départemental de formation, pas d'opposition à avoir un point d'étape. La philosophie de cette organisation est en train de se construire. Pas de réponse définitive sur l'équilibre et sur la pertinence des parcours mis en place.

Proposition d'un CDF courant février-mars.

### **• L'organisation du service des titulaires remplaçants :**

#### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Un nouveau décret est paru le 23 août 2014, ainsi qu'une note de service très récemment. Un certain nombre de problèmes remontent du terrain : quel décompte des heures et sur quels horaires le collègue rattrape-t-il les heures en sus (école de rattachement) ? Il y a des modalités différentes d'une circonscription à l'autre dans la gestion du reliquat de fin de période.

Demande d'une circulaire départementale de cadrage départemental envoyée aux personnels.

A la fin de la première période, les collègues sont inquiets. Le rattrapage n'a pas pu être effectif à la fin de la période 1 et doit être reporté sur la prochaine.

Demande la mise en place du logiciel de calcul des heures de dépassement (dans certaines circonscriptions et pas dans d'autres).

### **IA/IENa :**

Des circonscriptions ont mis en place un outil qui permettait de calculer les déplacements des ORS (sur les 24 heures hebdomadaires). La récupération se fait avant chaque période de vacances, en lien avec le personnel pour le consulter et en fonction de l'intérêt général de service.

Les circonscriptions ont été destinataires d'une application. En attente d'une réponse juridique des services du rectorat avant la rédaction d'une circulaire départementale.

#### **• Les modalités d'inspection :**

##### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Demande que les délais de la circulaire de 2012 pour prévenir les collègues soient respectés (période précédente pour période suivante, 48h avant la date précise).

Problème de l'entretien sur la pause méridienne.

Problème des demandes des IEN sur le temps d'inspection : la mise en place d'une séquence type avec une modification d'emploi du temps.

### **IA/IENa :**

Réflexion sur les préavis d'inspection en groupe d'inspecteurs. Il faut un temps de repos des enseignants le midi. Le bon sens prévaut. Sur la durée de l'entretien : il est normal de consacrer du temps à l'entretien.

#### **• Les contrats CUI :**

##### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Demande d'information sur la situation des personnels en renouvellement de contrat. Demande de la liste des affectations des collègues.

Problème des notifications MDPH de 12h pour un élève pour des contrats de 20h seulement pour l'AVS : enfants pénalisés ou personnels qui font plus d'heures que celles indiquées dans leur contrat.

Problème de l'information aux personnels dont les missions évoluent de l'aide administrative vers de l'accompagnement d'élèves porteurs d'un handicap.

### **IA/IENa :**

Priorité pour les écoles qui ne bénéficient pas de décharge.

1<sup>ère</sup> priorité = accompagnement des élèves en difficultés.

#### **• L'aide administrative et l'allègement des tâches administratives des directeurs :**

##### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Souhait d'avoir une implantation précise des moyens, et demande à ce que toutes les écoles de moins de 4 classes en bénéficient bien.

D'autres questions se posent : critères retenus pour affecter les moyens restants, la situation des contrats et des personnels.

Le SNUipp réitère sa demande de la tenue un groupe de travail sur l'allègement des tâches administratives comme dans les 2 autres départements.

Les collègues en charge de la direction d'école nous ont fait remonter des difficultés (organisation des élections de parents d'élèves, avant et après), une charge qui s'est alourdie avec la mise en place de BE, affelnet...

### **IA/IENa :**

Nationalement, un certain nombre de groupes de travail ont eu lieu dans le cadre des chantiers métiers. Favorable à la tenue d'un groupe de travail (émanation de la CAPD) sur les charges administratives mais après les conclusions nationales.

#### **• La gestion des RASED :**

##### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Problèmes liés à la mise en place de la nouvelle circulaire sur les pôles ressources, la dérive des missions des personnels. Intervention sur la circonscription de Grandvilliers : procédure de saisine, décision sur le suivi des élèves.

Rappel, le RASED n'est pas une réponse aux urgences.

Demande d'une cartographie précise des RASED. Postes et départs en formation dans le cadre de la carte scolaire 2015. Calendrier de la carte scolaire : à quel moment l'IA fera t-elle ses propositions ?

### **IA/IENa :**

Nous donnerons les implantations des RASED.

Circonscription de Grandvilliers : tout va être repris avec l'IEN de Grandvilliers. Saisine via l'ENT est arrêtée. Sur chacune des circonscriptions, la mise en place du pôle ressource ne signifie pas que l'analyse des RASED soit remise en cause et que les psychologues scolaires soient dessaisis de leurs prises de décisions.

Les RASED doivent intégrer cette idée du pôle ressource : RASED + équipe de la circonscription. C'est le nouvel esprit.

Sur les situations problématiques individuelles. A certains moments, on peut demander aux maîtres G et psychologue scolaires d'intervenir.

#### **• Les rythmes scolaires :**

##### **SNUipp/FSU de l'Oise :**

Problème de la récréation de la demi-journée raccourcie : le SNUipp/FSU rappelle et a rappelé aux collègues le code de l'éducation, c'est-à-dire une récréation par ½ journée de classe (15 minutes pour l'élémentaire et 15 à 30 minutes pour la maternelle).

Sur le calendrier de l'année 2014-2015 (vu en CDEN en fin d'année dernière). Deux mercredis seront rattrapés en mai vendredi du Pont de l'Ascension.

Souhaite connaître les modalités pour les écoles qui ne travaillent pas le vendredi AM et pour celles qui travaillent le samedi matin. Rattrapage sur deux mercredis AM sur les même horaires que les horaires des autres jours de la semaine ? En cas d'horaires désynchronisés ? Refus que nos collègues fassent plus de 24h hebdomadaires. Cette demande sera faite lors du prochain CDEN du 7 novembre 2014.

## **2- Le paritarisme et dialogue social :**

Rappel de notre conception de notre rôle d'élus : la CAPD n'est pas une chambre d'enregistrement des décisions de l'IA-DASEN, c'est une instance consultative, donc elle doit être consultée.

Demande du SNUipp de tenue d'une CAPD exceptionnelle pour entériner les ajustements au mouvement et examiner les candidatures aux modules de formation d'initiative nationale. Proposition de l'IA : renvoi de ces demandes à la 1<sup>ère</sup> CAPD qui aura lieu le 20 novembre. Pour le SNUipp/FSU, il n'est pas logique de valider des nominations aux ajustements du mouvement en novembre.

Nous demandons que cette année une CAPD entérine les ajustements au mouvement (mise en conformité réglementaire) comme cela **c'est** fait dans de nombreux départements fin août et après le CTSD de rentrée, notamment dans le 02, 80 qui sont dans la même académie que nous.

Pour pouvoir contrôler la transparence des opérations de carrières et apporter toutes les informations à nos collègues, nous avons besoin que le délai de communication des documents avant les CAPD soit respecté (8 jours avant) : **notamment** pour la prochaine CAPD des promotions notamment au plus tard le 12.

Les procédures de communication avec la DSDEN trop lourdes et peu efficaces car pas forcément de réponse, voir décalées dans le temps. Réponses sur les situations individuelles. Demande de rediscuter de ces modalités de communication.

Demande de report de la CAPD du 27 en raison du début du scrutin aux élections professionnelles. Rappel du problème de la participation aux scrutins de 2011 dans l'Oise (à peine 30%, taux de participation le plus faible de France).

Demande d'avancement de CAPD des exeat à la mi-juin car en juillet c'est trop tardif.

### **IA/IENa :**

Inscription dans les habitudes du département lors de la prise de fonction de l'IA. Dans l'Oise, il y a 8 CAPD, 8 dans le 02 et moins dans le 80.

Envisager une CAPD fin août ou à **l'issue** du CTSD de rentrée (début septembre) est plus intéressant.

Volonté d'harmoniser au niveau académique, l'IA va voir comment les CAPD sont organisées dans les autres départements.

Accord pour décaler la CAPD du 27 novembre à un autre moment en décembre. Eventuellement le 11 décembre 2014.

### **Les élections professionnelles 2014 :**

Quelle information institutionnelle a été faite aux personnels (rien sur le site de l'IA) ?

Demande d'un état des listes en présence pour le scrutin CAPD.

Demande de transmissions des listes électorales.

Information : nationalement seulement 3% des espaces électeurs ont été ouverts.  
C'est très peu.

**IA/IENa :**

Inscription dans le cadrage académique.